

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

HANSEATIQUE (le « Fonds ») Parts de catégorie B (les « Parts »)

Initiateur du PRIIP :	MONCEAU Investment Solutions	Code ISIN :	FR0010291195
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veuillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Téléphone : +33 1 59 04 03 27 Email : contact@monceau-is.com

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de MONCEAU Investment Solutions (MONCEAU IS) en ce qui concerne ce document d'informations clés. MONCEAU IS est agréée par la France sous le n°GP-20250007 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de révision du Document d'Informations Clés : **16/04/2026**.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

HANSEATIQUE est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement de droit français.

DURÉE

Le Fonds a été créé le 30 Mai 2006 pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Hanseatique a pour objectif de réaliser, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'indice STOXX Europe 600 Net Return (en euros).

Le fonds est géré selon une gestion active, reposant sur une sélection de valeurs et n'a pas vocation à répliquer l'indice de référence.

Le fonds est investi dans des sociétés de toutes tailles de capitalisation, y compris petites et moyennes, jusqu'à 100% de l'actif net, des pays scandinaves et d'Europe du Nord (Suède, Danemark, Norvège, Finlande) cotées sur des marchés réglementés et en fonctionnement régulier. Les investissements sont réalisés sur la base de critères économiques et financiers portant sur l'activité des sociétés, leur produit et/ ou service délivré, leur histoire, et leur structure financière.

Le gérant s'attachera à sélectionner des sociétés ayant :

- un historique de rendement sur fonds propres élevé et stable,
- un avantage concurrentiel soutenable,
- des produits et services compréhensibles,
- une équipe dirigeante de qualité et
- une valorisation boursière attractive

Le fonds n'a pas de spécialisation sectorielle. La répartition du portefeuille par secteur et par pays est contrôlée a posteriori. Elle peut faire l'objet d'ajustements pour éviter toute concentration non fondée sur un secteur d'activité ou une zone géographique. L'exposition du fonds au risque actions sera au minimum de 75% de l'actif net. Le Fonds pourra recourir aux instruments financiers du marché monétaire français ou européen pour gérer sa trésorerie à hauteur de 25% maximum de l'actif net. Ces instruments seront réputés « Investment Grade », à savoir de notation supérieure à BBB- et la société mènera sa propre analyse crédit sur le titre.

Ce Fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable. Il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement SFDR mais ne réalisera pas d'investissement durable.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens et/ou en FIA à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle ou de FIA répondant aux conditions de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier, gérés ou non par MONCEAU IS, et de toute classification.

Le Fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés traités sur des marchés organisés ; ces instruments dérivés pourront être utilisés dans le but de couvrir une partie du portefeuille contre les risques actions et de change.

Le Fonds est exposé au risque de change pour le porteur de parts résident de la zone euro. Ce risque existe du fait que l'OPCVM détient des titres libellés dans une devise autre que l'euro. L'exposition du portefeuille au risque de change peut représenter jusqu'à 100% de l'actif du fonds et le gérant se réserve le droit d'appliquer ou non une stratégie de couverture partielle et/ou totale de ce risque de change. Les devises pouvant impacter la valeur liquidative du fonds sont essentiellement la Couronne norvégienne, la Couronne suédoise et la Couronne danoise.

Le FCP capitalise ses résultats nets et ses plus-values nettes ; la durée de placement recommandée est de 5 ans. Les demandes de souscription rachat sont centralisées chaque jour ouvré avant 11 heures chez BNP Paribas SA et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne), le règlement étant effectué en J+3.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, via un véhicule investi en actions et sont prêts à assumer les risques découlant d'une telle exposition.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@monceau-is.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de Monceau Assurances : www.monceauassurances.com

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	253 €	2 101.38 €
Réduction du rendement *	2.53 %	2.77 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.34 % avant déduction des coûts et de 9.57 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée selon les différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 1.15 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	115 €
Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	21 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. La société de gestion prélève cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence (Stoxx Europe 600 Net Return)	117 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE MINIMALE REQUISE : 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont effectués sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU IS, située au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-is.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement et à tout moment auprès de MONCEAU INVESTMENT SOLUTIONS – 65, Rue de Monceau, 75008 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de Monceau Assurances. D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds. Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet.